



Rétrocession + Accompagnement

Par raitrogaIr

Bonjour,

Nous vivons dans un village.

Il y a 10 ans, un projet d'urbanisation a vu le jour pour la construction d'un nouvel lotissement qui représente 1/5 de la population de la commune.

Le projet a été scindé en 4 ASL avec des droits de passage multiples.

Depuis presque une décennie, le processus de rétrocession a été engagé. Malheureusement, la gestion d'un dossier aussi complexe avec autant d'intervenants (certains de maison, notaires, collectifs) est quasi impossible pour des bénévoles même très volontaires.

La mairie a mis des contraintes fortes pour la rétrocession et n'aide en rien les ASL.

Du coup, ça n'avance pas. Au fil des années, au vu de la durée et des difficultés, les habitants sont de moins en moins mobilisés et l'entretien est de plus en plus lourd (lumière,...).

Ils doivent assumer et gérer une situation dont ils ne sont pas à l'origine et devenir des professionnels de l'urbanisme.

C'est une vraie galère.

ma question est la suivante:

existe-t-il des cabinets qui pourraient nous accompagner sur ce processus (relation avec la mairie, gestion des échanges entre ASL,...)?

Je suis preneur de tout conseil à ce sujet.

Si aucune pression n'est mise sur la mairie et sur les ASL dans 20 ans on y est encore.

Merci